



CRITERIUM FEDERAL DEPARTEMENTAL 06

SAISON 2017-2018

TOUR 3 : Samedi 10 et Dimanche 11 Février 2018

SAMEDI 10 FEVRIER 2018

Lieu : Gymnase DESCAZES à ROQUEBRUNE CAP MARTIN

JUGE ARBITRE : François SAVELLI (06 19 64 31 31)

BENJAMINS : Appel à 9H00 - Début à 9h30
JUNIORS : Appel à 13h00 - Début à 13h30

Lieu : Gymnase RAOUL DUFY à NICE - 8 avenue Raoul Dufy

JUGE ARBITRE : Nikita IONNIKOFF (06.21.14.89.22) assisté de Yves BERNIER

POUSSINS ET MINIMES : Appel à 9h00 - Début à 9h30
CADETS : Appel à 13h00 - Début à 13h30

DIMANCHE 11 FEVRIER 2018

Lieu : Gymnase RAOUL DUFY à NICE - 8 avenue Raoul Dufy

JUGE ARBITRE : Nikita IONNIKOFF (06.21.14.89.22) assisté de Yves BERNIER

ELITE MESSIEURS : D1 et D2 Appel à 9h00 - Début à 9h30

Lieu : Gymnase OLYMPIE à MANDELIEU - Avenue des Anciens Combattants

JUGE ARBITRE : Michel VASSALO (06.20.05.67.48)

ELITE MESSIEURS : D3 et D4 Appel à 9h00 - Début à 9h30

POINTAGE :

PRESENTATION OBLIGATOIRE DE L'ATTESTATION DE LICENCE OU DE LA PREUVE DE LA LICENCIATION PAR UN MOYEN INFORMATIQUE ou d'une Pièce d'identité et du Certificat Médical de l'année en cours (OBLIGATOIRE pour JOUER).

EN CAS D'EMPECHEMENT OU DE FORFAIT DE DERNIERE HEURE :

Prévenir au plus tôt et avant le **vendredi 9 Février 20 heures**, le responsable du Critérium Fédéral Départemental Yves BERNIER (**06.28.19.50.46**), afin de pouvoir repêcher un autre joueur.

RAPPEL : Toute absence non justifiée par un document entraîne l'élimination et une amende de 10 euros.

Toute absence excusée entraîne la descente d'une division et une élimination après 2 absences excusées.

COMITE DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES

Adresse mail : yves.bernier@ac-nice.fr